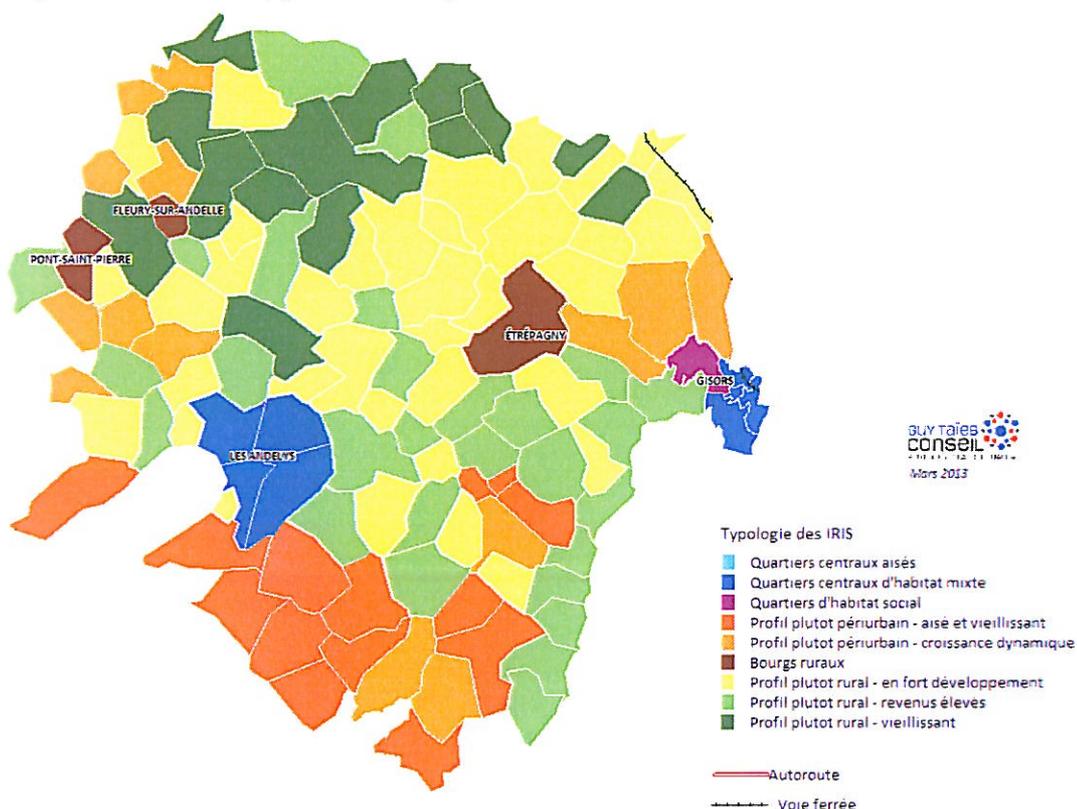


Plan Départemental de l'Habitat de l'Eure
Fiche territoriale – SCOT Pays du Vexin Normand

SCOT DU PAYS DU VEXIN NORMAND

Profil du territoire

Le Pays du Vexin Normand est un territoire majoritairement rural, structuré autour de deux pôles urbains (Gisors et Les Andelys) et trois bourgs ruraux.



Gisors et Les Andelys sont majoritairement composés de quartiers d'habitat diversifiés avec un équilibre entre la location privée, publique et la propriété occupante et donc des niveaux de revenus intermédiaires. Gisors comporte également un quartier d'habitat social (quartier Fossé Vert / les Bornes) marqués par la prédominance du parc public et cumulant des difficultés sociales importantes (faiblesse des revenus, fort chômage, très grandes familles, etc.).

Le SCOT compte également trois bourgs ruraux, qui assurent un relais en termes d'équipements, de commerces et de services. Malgré un habitat diversifié et un bon taux d'équipement, ces communes connaissent une croissance démographique modérée (voire perdent en population ; c'est le cas de Fleury-sur-Andelle)

Le reste du territoire se caractérise par la prédominance de l'habitat individuel avec néanmoins des différences importantes entre les communes. Le cœur du territoire, au nord d'Etrépagny connaît une croissance démographique très dynamique. Plus au Sud, entre Les Andelys et Gisors, la croissance est nettement plus faible, mais les niveaux de revenus sont par contre beaucoup plus élevés, notamment sur la frange francilienne. Le nord du territoire est également en marge de ce développement, avec une population vieillissante et un parc plus ancien.

Enfin, au Sud du Pays, dans l'axe de la Seine, les communes ont un profil périurbain, avec un habitat plus récent et une population familiale, aux revenus élevés.

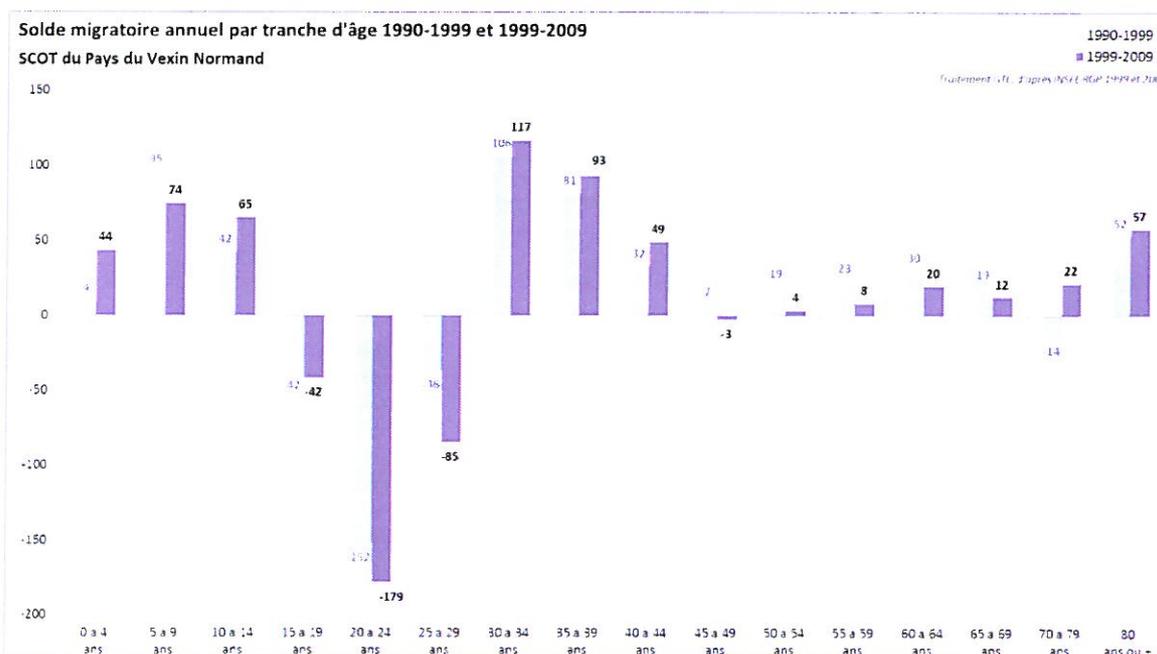
Profil sociodémographique de la population

Le Vexin Normand connaît une croissance démographique équivalente au département, portée à la fois par les soldes naturel et migratoire. La population a un profil légèrement plus familial et plus jeune que dans l'Eure. Le vieillissement est assez marqué, notamment à Gisors.

	Population 2009	Taux d'évolution annuel de la population 1999-2009	Taux de croissance naturel 1999-2009	Taux de croissance migratoire 1999-2009	% des 60 ans et plus	Indice de jeunesse 2009	Taux d'évolution annuel des 75 ans et + 1999-2009	Taille moyenne des ménages en 2009
SCOT du Pays du Vexin Normand	78 114	0,71%	0,39%	0,32%	20%	1,32	3,17%	2,51
<i>Gisors</i>	11 726	0,75%	0,18%	0,57%	24%	1,07	4,54%	2,26
SCOT Basse Risle	53 784	1,22%	0,27%	0,95%	23%	1,13	2,97%	2,38
SCOT de la CA des Portes de l'Eure	58 528	0,52%	0,50%	0,02%	20%	1,33	2,90%	2,43
SCOT de la CC de Conches	18 435	1,40%	0,55%	0,85%	19%	1,42	3,54%	2,48
SCOT de la CC du Pays de Neubourg	16 898	1,37%	0,31%	1,06%	20%	1,37	3,46%	2,49
SCOT de la CC Eure Madrie Seine	27 644	1,29%	0,64%	0,65%	18%	1,53	3,29%	2,53
SCOT du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton	57 100	0,92%	0,24%	0,67%	22%	1,19	2,75%	2,46
SCOT de l'agglomération d'Evreux	81 965	0,29%	0,76%	-0,47%	19%	1,47	3,32%	2,27
SCOT du Pays Risle-Charentonne	69 899	0,66%	0,10%	0,56%	26%	0,95	3,14%	2,31
SCOT du Roumois	43 756	1,24%	0,47%	0,78%	21%	1,28	4,02%	2,57
SCOT Seine Eure Forêt de Bord	67 101	0,33%	0,69%	-0,36%	18%	1,62	2,68%	2,49
Eure	582 822	0,74%	0,45%	0,29%	21%	1,29	3,11%	2,42
Haute-Normandie	1 832 942	0,29%	0,42%	-0,13%	21%	1,20	3,04%	2,32
France métropolitaine	62 465 709	0,65%	0,41%	0,25%	23%	1,09	2,92%	2,27

Source : INSEE RP 1999 et 2009

Le territoire est attractif pour les ménages avec enfants, et davantage qu'au cours des années 1990. Au-delà de 45 ans, le solde migratoire est proche de l'équilibre. D'autre part, il connaît un déficit migratoire pour les jeunes de 15 à 30 ans, lors des études supérieures ou de l'accès à l'emploi. Ce déficit s'est nettement creusé par rapport à la décennie précédente, surtout pour les 25-30 ans.



Profil socio-économique de la population

La population du Vexin Normand a un profil socio-économique proche de la population départementale. La part des ménages biactifs est légèrement plus élevée et le taux de chômage un peu plus faible que dans le département.

Le territoire a par ailleurs un profil nettement plus résidentiel, ne proposant que 0,64 emploi par actif occupé (contre 0,83 dans l'Eure), ainsi seuls 23 % des actifs travaillent dans leur commune de résidence.

	% cadres et professions intellectuelles supérieures en 2009	Indice de gentrification 2009 - rapport cadres / ouvriers et employés	% familles composées d'un couple ou les deux adultes ont un emploi en 2009	Taux de chômage en 2009	Taux d'évolution annuel du nombre de DEFM 2007-2011 - catégorie A	Indice de concentration de l'emploi en 2009 - nombre d'emplois par actif occupé	% des actifs occupés travaillant dans la commune de résidence en 2009	Revenu médian par UC en 2010
SCOT du Pays du Vexin Normand	6%	0,15	33%	10,8%	10,5%	0,64	23%	19 000 €
<i>Gisors</i>	5%	0,14	23%	14,5%	13,4%	0,99	37%	17 197 €
SCOT Basse Risle	5%	0,13	30%	10,5%	12,8%	0,74	24%	17 667 €
SCOT de la CA des Portes de l'Eure	10%	0,31	29%	11,3%	10,6%	0,90	29%	19 859 €
SCOT de la CC de Conches	5%	0,14	36%	9,5%	6,2%	0,41	17%	19 020 €
SCOT de la CC du Pays de Neubourg	6%	0,16	37%	7,9%	13,4%	0,86	21%	19 926 €
SCOT de la CC Eure Madrie Seine	7%	0,18	34%	11,2%	9,5%	0,78	19%	19 399 €
SCOT du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton	6%	0,17	33%	10,0%	9,9%	0,66	22%	18 893 €
SCOT de l'agglomération d'Evreux	8%	0,23	25%	13,5%	8,4%	1,36	47%	17 901 €
SCOT du Pays Risle-Charentonne	4%	0,12	27%	11,8%	12,9%	0,80	27%	17 803 €
SCOT du Roumois	6%	0,20	39%	7,1%	12,2%	0,40	13%	21 111 €
SCOT Seine Eure Forêt de Bord	6%	0,18	30%	14,3%	10,4%	1,12	25%	17 884 €
Eure	6%	0,18	31%	11,3%	10,5%	0,83	26,2%	18 856 €
Haute-Normandie	6%	0,19	27%	11,9%	10,0%	0,96	30,5%	18 419 €
France métropolitaine	9%	0,29	26%	11,2%	9,1%	0,99	34,9%	18 749 €

Source : INSEE RP 1999 et 2009. INSEE DGI 2010. Pôle Emploi 2011

Parc de logements

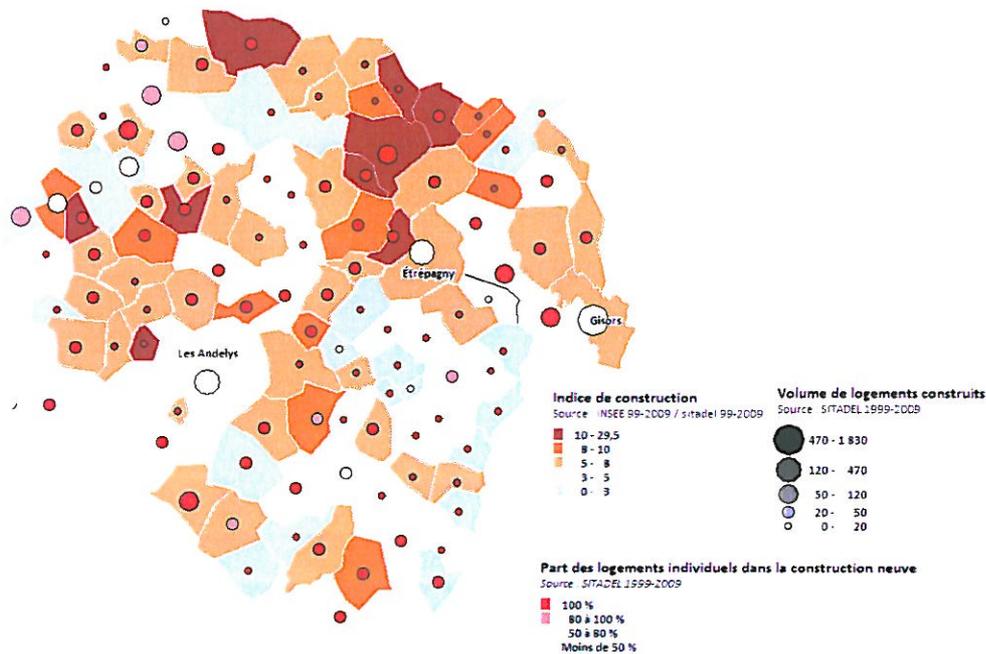
Le parc de logements du Vexin Normand a des caractéristiques très proches des moyennes départementales. Il se distingue cependant par une surreprésentation du parc ancien.

	% des résidences principales en 2009	% des résidences secondaires et logements occasionnels en 2009	% des logements vacants en 2009	% résidences principales 1 et 2 pièces en 2009	% résidences principales 5 pièces et + en 2009	% résidences principales construites avant 1949
SCOT du Pays du Vexin Normand	87%	7%	5,5%	10%	45%	36%
<i>Gisors</i>	93%	1%	5,4%	22%	27%	23%
SCOT Basse Risle	81%	12%	6,3%	10%	42%	35%
SCOT de la CA des Portes de l'Eure	90%	5%	5,5%	15%	40%	28%
SCOT de la CC de Conches	88%	7%	4,7%	8%	47%	29%
SCOT de la CC du Pays de Neubourg	91%	4%	4,6%	8%	51%	33%
SCOT de la CC Eure Madrie Seine	90%	5%	4,8%	10%	44%	21%
SCOT du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton	80%	13%	6,8%	9%	47%	38%
SCOT de l'agglomération d'Evreux	93%	1%	5,7%	19%	33%	13%
SCOT du Pays Risle-Charentonne	82%	12%	6,1%	9%	44%	39%
SCOT du Roumois	93%	3%	3,9%	4%	56%	25%
SCOT Seine Eure Forêt de Bord	91%	2%	6,4%	12%	39%	25%
Eure	87%	7%	5,8%	11%	43%	30%
Haute-Normandie	90%	5%	5,8%	15%	37%	30%
France métropolitaine	84%	10%	6,9%	18%	36%	29%

Source : INSEE RP 1999 et 2009

Construction neuve

L'activité de la construction est moins dynamique dans le Vexin Normand, qu'en moyenne dans l'Eure. La production est la plus intense pour les communes situées au Nord d'Etrépagny. Comme dans le Département, elle s'effectue très majoritairement sous forme individuelle, et même intégralement dans la plupart des communes. Seule Gisors produit une majorité de logements collectifs.



Mars 2013

Sur la période 1999-2009, la construction neuve a servi en premier lieu à répondre aux besoins exogènes (55 % de la production). Les besoins endogènes au territoire, représentant 2,2 logements / an / 1000 hts sont principalement liés aux besoins liés au desserrement des ménages. Les besoins liés au renouvellement du parc (démolitions, changements d'usage) représentent 0,3 logements par an / 1000 hts. Enfin, la transformation de résidences secondaires en résidences principales a permis de compenser les besoins liés à la hausse de la vacance et vient diminuer le besoin endogène.

	Construction neuve 1999-2009 - / an / 1000 hts	% logements individuels construits 1999 - 2009 (SITADEL)	Besoins liés au desserrement des ménages 1999-2009 - / an / 1000 hts	Renouvellement du parc 1999-2009 - / an / 1000 hts	Variation des logements vacants et résidences secondaires 1999-2009 - / an / 1000 hts	Point mort - / an / 1000 hts
SCOT du Pays du Vexin Normand	4,9	80%	2,2	0,3	-0,3	2,2
<i>Gisors</i>	5,9	36%	2,5	-0,1	0,3	2,8
SCOT Basse Risle	9,2	78%	1,9	0,3	1,9	4,1
SCOT de la CA des Portes de l'Eure	3,7	70%	2,3	-0,5	-0,2	1,6
SCOT de la CC de Conches	8,2	88%	2,4	0,8	-0,6	2,6
SCOT de la CC du Pays de Neubourg	6,9	85%	2,0	-0,5	0,1	1,6
SCOT de la CC Eure Madrie Seine	7,2	76%	2,9	-0,7	-0,1	2,0
SCOT du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton	5,0	87%	1,7	-0,4	0,0	1,3
SCOT de l'agglomération d'Evreux	4,4	57%	3,2	0,3	-0,1	3,4
SCOT du Pays Risle-Charentonne	5,6	91%	2,5	0,0	0,4	2,9
SCOT du Roumois	6,4	97%	2,2	-0,6	0,0	1,6
SCOT Seine Eure Forêt de Bord	4,4	72%	2,7	0,8	-0,1	3,3
Eure	5,5	79%	2,4	0,0	0,2	2,5
Haute-Normandie	4,6	67%	2,9	0,2	0,3	3,4
France métropolitaine	5,8	60%	2,3	0,1	0,7	3,1

Source : INSEE RP 1999 et 2009. SITADEL 1999-2010. Traitements GTC

Zoom Parc social

Le Pays comptabilise près de 4 000 logements sociaux au 1er Janvier 2012, dont près de la moitié sont situés à Gisors. Cela représente 13 % du parc de résidences principales, soit une proportion inférieure à ce qui est observé dans le Département. Depuis 2006, 420 logements ont été produits, soit une progression du parc un peu plus faible que dans l'Eure.

La tension sur le parc est très nuancée sur le territoire et s'exprime surtout sur les franges Est et Sud du Vexin Normand .Le taux de rotation, s'il reste à un niveau acceptable, est tout de même bien plus faible qu'en moyenne dans l'Eure.

A noter également, le parc social du Vexin est le plus énergivore du département avec 17 % de logements considérés comme énergivores (étiquettes F ou G).

	Nombre de logements sociaux (2012)	% Individuels	% des résidences principales 2009	Nombre de LLS construits (hors CD ANRU) 2006-2012	Evolution moyenne annuelle du parc social (2006-2012)	Nombre de LLS réhabilités 2006-2012	Taux de vacance	Taux de rotation	Part des demandes de plus de 12 mois
SCOT du Pays du Vexin Normand	3 998	25%	13%	420	1,6%	126	3,7%	11,3%	34%
<i>Gisors</i>	1903	16%	38%	153	2,2%	66	1,4%	11,1%	N.C.
SCOT Basse Risle	2 960	29%	13%	399	2,1%	89	2,8%	14,6%	32%
SCOT de la CA des Portes de l'Eure	4 149	14%	18%	273	1,0%	926	3,3%	10,8%	35%
SCOT de la CC de Conches	980	53%	13%	162	2,6%	0	2,0%	14,9%	32%
SCOT de la CC du Pays de Neubourg	374	60%	6%	60	2,5%	0	1,1%	10,5%	34%
SCOT de la CC Eure Madrie Seine	1 784	28%	17%	226	2,0%	251	1,1%	12,1%	34%
SCOT du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton	2 125	33%	9%	410	3,1%	15	4,3%	14,9%	32%
SCOT de l'agglomération d'Evreux	10 904	15%	31%	1015	1,4%	2381	4,6%	13,5%	41%
SCOT du Pays Risle-Charentonne	3 294	45%	11%	691	3,4%	385	2,7%	13,6%	31%
SCOT du Roumois	1 005	64%	6%	113	1,7%	0	1,4%	11,2%	34%
SCOT Seine Eure Forêt de Bord	8 224	35%	32%	938	1,7%	3551	3,6%	14,0%	34%
Eure	40 328	28%	17%	4707	1,8%	7818	4%	13%	36%

Source : RPLS 2012, INSEE RP 2009, SISAL 2006-2012

Zoom parc privé

1. Poids et évolution du parc privé dans les résidences principales

La répartition par Statut d'occupation des logements, en 2011	Propriétaires occupants			Locatif privé		
	Nombre	Taux	Evolution en points du taux entre 2003 et 2011	Nombre	Taux	Evolution en points du taux entre 2003 et 2011
France entière	15 915 145	58%	1,0	6 824 278	25%	1,0
Haute-Normandie	440 020	56%	1,0	157 384	20%	1,0
Eure	154 136	64%	1,0	44 370	18%	1,0
SCOT du Pays du Vexin Normand	20 829	69%	1,0	4 853	16%	1,3

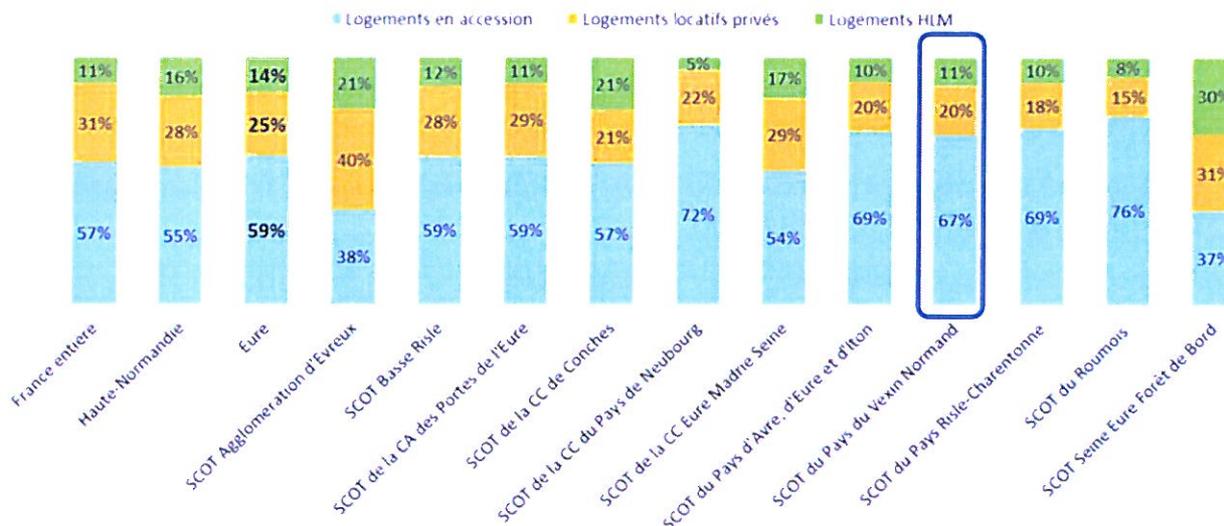
Source : Filocom 2011, ML/DGFIP - Traitement GTC/FGN

Le poids des propriétaires occupants (PO) dans les marchés (69 %) et des accédants dans la construction (67 %) sont élevés, traduisant la vocation résidentielle et d'accès à la propriété du territoire.

En revanche, l'offre locative privée est réduite (16 %) quoiqu'en progression compte-tenu de l'investissement locatif qui, en représentant environ 20 % des logements neufs, reste toutefois à un niveau modéré par rapport aux niveaux départemental (25 %) et national (31 %).

Répartition par statut d'occupation des résidences principales neuves (construites entre 2001 et 2009 inclus).

Source : Filocom 2011, ML/DGFIP - Traitement GTC/FGN



2. Les niveaux de revenus dans le parc privé

- 15 % des PO ont des revenus inférieurs aux plafonds PLA-I. Pour ces propriétaires à faibles ressources, le financement des travaux de réhabilitation peut s'avérer problématique, y compris quand ces travaux sont indispensables à l'habitabilité du logement ;
- Plus d'un tiers des locataires du parc privé s'inscrivent dans les plafonds PLA-I., alors que les niveaux de loyer, particulièrement la partie Est du territoire sous influence francilienne, sont relativement élevés (cf. diagnostic). Cette situation plaide pour la poursuite des politiques de développement de l'offre à loyers maîtrisés dans toute sa gamme de produits (du conventionné très social au logement intermédiaire), politiques qui ont donné des résultats relativement satisfaisant ces dernières années avec une cinquantaine de logements produits.

Revenus des ménages par rapport aux plafonds HLM/PLUS, en 2011.

SCOT du Pays du Vexin Normand	Ménages dont les revenus < 30 %	Ménages dont les revenus < 60 %	Ménages dont les revenus < 100 %	Ménages dont les revenus < 130%
Propriétaires occupant	4%	15%	47%	69%
Locatif privé	12%	35%	72%	87%
HLM/ SEM	19%	52%	85%	96%
Total ménages	7%	23%	56%	75%

Source : Filocom 2011, ML/DGFIP - Traitement GTC/FGM

Revenus des ménages par rapport aux plafonds HLM/PLUS, en 2011.

France entière	Ménages dont les revenus < 30 %	Ménages dont les revenus < 60 %	Ménages dont les revenus < 100 %	Ménages dont les revenus < 130%
Propriétaires occupant	5%	18%	47%	66%
Locatif privé	18%	41%	72%	85%
HLM/ SEM	25%	56%	86%	95%
Total ménages	11%	30%	59%	75%

Source : Filocom 2011, ML/DGFIP - Traitement GTC/FGM

3. Le parc privé potentiellement indigne

Avec 6 % de logements privés potentiellement indignes (PPPI) selon la méthode du Ministère du Logement et de l'Anah (*), le taux de logements potentiellement dégradés est significatif, y compris pour le département. Les politiques visant à repérer et traiter les poches d'habitat indigne chez les propriétaires occupants comme bailleurs sont donc à poursuivre et à amplifier.

(*) Rappelons (cf. diagnostic) que si la méthode tend à surestimer l'ampleur réelle des situations de logements dégradés, elle permet une hiérarchie territorialisée des phénomènes.

	Nb de logements privés potentiellement indignes (PPPI)	Nb total de log. privés (PO + loc. privés)	Taux potentiel de logements "PPPI" au sein du parc privé	Nb de log. PPPI "PO"		Nb de log. locatifs PPPI	
				Volume	Taux/total PPPI	Volume	Taux/total PPPI
Haute-Normandie	28 245	597 404	5%	12 586	44,6%	14 106	49,9%
Eure	10 243	198 506	5%	5 502	53,7%	4 088	39,9%
SCOT Agglomération d'Evreux	831	24 181	3%	371	44,6%	368	44,3%
SCOT Basse Risle	1 503	44 361	3%	746	49,6%	664	44,2%
SCOT de la CA des Portes de l'Eure	729	18 925	4%	337	46,2%	361	49,5%
SCOT de la CC de Conches	346	6 555	5%	198	57,2%	138	39,9%
SCOT de la CC du Pays du Neubourg	327	6 252	5%	213	65,1%	104	31,8%
SCOT de la CC Eure Madrie Seine	302	9 125	3%	186	61,6%	107	35,4%
SCOT du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton	1 252	21 427	6%	752	60,1%	447	35,7%
SCOT du Pays du Vexin Normand	1 522	25 682	6%	893	58,7%	516	33,9%
SCOT du Pays Risle-Charentonne	1 617	24 463	7%	835	51,6%	652	40,3%
SCOT du Roumois	677	16 055	4%	413	61,0%	206	30,4%
SCOT Seine Eure Forêt de Bord	675	19 436	3%	364	53,9%	275	40,7%

Source : Filocom 2007, ML/DGFIP - Traitement GTC/FGM

4. Les PO éligibles à l'ANAH habitant un logement très ancien, potentiellement énergivore

Ancienneté des résidences principales des propriétaires occupants, en 2011

	PO prioritaires (ex TSO)		PO majorés	
	< 1948	< 1975	< 1948	< 1975
France	66%	80%	76%	74%
Eure	70%	75%	79%	69%
SCOT Agglomération d'Evreux	42%	66%	57%	66%
SCOT Basse Risle	76%	78%	84%	71%
SCOT de la CA des Portes de l'Eure	62%	74%	80%	68%
SCOT de la CC de Conches	72%	75%	76%	67%
SCOT de la CC du Pays de Neubourg	71%	75%	79%	70%
SCOT de la CC Eure Madrie Seine	61%	69%	72%	63%
SCOT du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton	75%	75%	82%	69%
SCOT du Pays du Vexin Normand	76%	77%	84%	69%
SCOT du Pays Risle-Charentonne	78%	79%	83%	75%
SCOT du Roumois	68%	73%	72%	62%
SCOT Seine Eure Forêt de Bord	64%	74%	77%	71%

Source : Filocom 2011, ML/DGFIP - Traitement GTC/FGN

77 % des PO les moins fortunés (PO dits « Très Sociaux » (TSO), et 69 % des PO sous plafonds dit « majorés » l'Anah (*), résident dans un logement construit avant 1975 et toute réglementation thermique.

Les besoins en amélioration de la performance énergétique des logements sont potentiellement très importants, de même que ceux en matière de lutte contre la précarité énergétique (eu égard aux revenus très faibles des PO-TSO, qui rendent peu compatibles la réalisation de travaux globaux permettant des gains énergétiques significatifs).

5. La part des personnes (très) âgées dans le parc privé

	Part des 75 ans & + au sein des PO prioritaires (ex très sociaux)	Part des 75 ans & + au sein de l'ensemble des ménages éligibles à l'Anah en 2011
France	39%	32%
Haute-Normandie	16%	13%
Eure	34%	28%
SCOT Agglomération d'Evreux	28%	29%
SCOT Risle Estuaire	36%	31%
SCOT de la CA des Portes de l'Eure	33%	29%
SCOT de la CC de Conches	33%	27%
SCOT de la CC du Pays de Neubourg	35%	27%
SCOT de la CC Eure Madrie Seine	33%	27%
SCOT du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton	32%	27%
SCOT du Pays du Vexin Normand	31%	25%
SCOT du Pays Risle-Charentonne	37%	30%
SCOT du Roumois	38%	28%
SCOT Seine Eure Forêt de Bord	33%	28%

Source : Filocom 2011, ML/DGFIP, traitement FGN/GTC

Sur le territoire, près d'un tiers des « PO-TSO » (représentant 460 ménages), et un quart de l'ensemble des PO sous plafonds dit majorés de l'Anah en 2011 (représentant près de 2 000 ménages), ont une personne de référence âgée de 75 ans ou plus.

Pour ces ménages, des travaux d'adaptation seront « tôt ou tard » nécessaires pour parer à la perte d'autonomie et pouvoir ainsi rester le plus longtemps possible à domicile.

6. Le bilan de l'activité « PO » du Conseil général

Les Propriétaires Occupants (PO) aidés par le CG 27 sur la période 2007-2012 inclus

	Nb de PO aidés par le CG 27	Part des PO aidés / nb PO sous plafonds de "base" de l'Anah
SCOT Agglomération d'Evreux	154	9%
SCOT Basse Risle	745	28%
SCOT de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eu	84	6%
SCOT de la communauté de communes de Conches	96	13%
SCoT de la communauté de communes du Pays du Neubourg	162	25%
SCOT de la communauté de communes Eure Madrie Seine	63	8%
SCOT du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton	371	14%
SCOT du Pays du Vexin Normand	406	14%
SCOT du Pays Risle-Charentonne	815	22%
SCOT du Roumois	482	28%
SCOT Seine Eure Forêt de Bord	337	19%
Total général	3 715	18%

Avec 14 %, le taux de diffusion de l'aide du Conseil général à l'amélioration des logements des propriétaires occupants est très significatif, quoiqu'un peu en dessous du référent départemental (18 %).

Les politiques sont à amplifier dans ce domaine, en identifiant et en accompagnant mieux les propriétaires très modestes incapables de faire face seuls à des travaux pourtant indispensables pour l'habitabilité du logement, et/ou sa performance énergétique.

De son côté, l'Anah a très significativement élargi les plafonds de revenu des bénéficiaires de ses aides : une articulation et une synergie sont à trouver entre les deux dispositifs.

Enjeux principaux

- *Le renforcement de l'offre résidentielle au plus proche des emplois, services et transports*
- *L'attractivité des centres anciens et centres bourgs*
- *Le développement d'une offre locative à loyers maîtrisés et en accession abordable dans les centralités*
- *L'amplification des résultats en matière de réhabilitation de logements dégradés chez les propriétaires bailleurs comme chez les propriétaires occupants*
- *L'amplification de la politique de lutte contre la précarité énergétique dans le parc privé*
- *La poursuite de la politique de réhabilitation énergétique dans le parc social.*